

ARRÊT CANABIS

Par Profil supprimé Postée le 11/04/2012 12:16

Ca y est je me suis enfin décidé à arrêter la fumette. J'ai 28 ans et fumais depuis 5 ans,mais depuis le 22/04 c'est fini!!.
Ma question est, à quel moment puis-je recommencer à donner mon plasma et mes plaquettes à l'EFS sans qu'il y est un risque qu'il y est du THC?

Mise en ligne le 11/04/2012

Bonjour et bravo !

L'élimination du THC (le Tétrahydrocannabinol : principe actif du cannabis) est de 24h dans le sang.

Lorsque vous déciderez de faire un don du sang, vous vous entretendrez dans tous les cas avec un médecin qui vous posera une question relative à la prise de drogues. Vous pourrez alors lui faire part de votre arrêt et déterminez avec lui s'il est possible ou non de faire un don à ce moment là.

En vous souhaitant une bonne continuation,

Cordialement.
